

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN**

Extrait du procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal, tenue le 15 juillet 2024 à la salle du conseil située au 6120, rue Morin à 15h00.

SONT PRÉSENTS

Madame Donna Salvati, mairesse
Monsieur Sylvain Loïselle, conseiller
Madame Marie-Josée Brodeur, conseillère
Monsieur Michel Bazinet, conseiller
Monsieur Albert Girard, conseiller

Formant quorum sous la présidence de Madame Donna Salvati, mairesse.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Caroline Nielly, directrice générale

SONT ABSENTS

Madame Annick Léveill , conseillère
Monsieur Pierre Asselin, conseiller

2024-07-220

AVIS D'ASSUJETTISSEMENT AU DROIT DE PRÉEMPTION – CERTAINS IMMEUBLES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN

CONSIDÉRANT QUE le 13 juin 2024, le conseil municipal adoptait le Règlement numéro 778 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble en vertu duquel les immeubles situés sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Val-Morin sont sujets à être visés par l'exercice du droit de préemption pour des fins municipales;

CONSIDÉRANT qu'un avis d'assujettissement doit être notifié au(x) propriétaire(s) de l'immeuble et inscrit au Registre foncier du Québec pour exercer le droit de préemption;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite assujettir au droit de préemption les immeubles suivants, identifiés au moyen de leur numéro de lot au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne : Lot(s) 4 970 077, 4 970 015, 4 970 024, 4 970 042, 4 970 043, 4 970 025, 4 970 045, 4 969 773, 4 969 770, 4 969 669, 4 969 670, 4 969 672, 4 970 507, 4 969 671, 4 969 668, 4 969 740, 4 969 787, 6 501 152, 6 501 153, 4 968 607;

CONSIDÉRANT que ces immeubles ne sont pas la propriété d'un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un avis

d'assujettissement par un autre organisme municipal au sens de l'article 1104.1.3 du Code municipal du Québec de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, ch. C-27.1);

CONSIDÉRANT que le droit de préemption est un des outils favorisant la mise en œuvre de la planification municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Sylvain Loiselle, conseiller

Et résolu

QUE le conseil autorise l'inscription, au Registre foncier du Québec, d'un avis d'assujettissement, d'une période de 10 ans, à l'égard des immeubles suivants, et ce, pour l'une ou plusieurs des fins municipales indiquées :

Adresse	Lot(s)	Fin(s) municipale(s) visée(s)
6500, rue Morin	4 970 077	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6481-6483, rue Morin	4 970 015	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6477, rue Morin	4 970 024	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6478-6480, rue Morin	4 970 042	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6472-6474, rue Morin	4 970 043	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6467, rue Morin	4 970 025	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6428, rue Morin	4 970 045	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6169, rue Morin	4 969 773	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6141, rue Morin	4 969 770	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6051-6077, rue Morin	4 969 669	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6047, rue Morin	4 969 670	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6041, rue Morin	4 969 672	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6029, rue Morin	4 970 507	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6007-6009, rue Morin	4 969 671	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.

5991, rue Morin	4 969 668	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6220, rue Morin	4 969 740	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
6083, rue de la Rivière	4 969 787	Espace public, un parc, terrain de jeu, immeuble municipal ou établissement scolaire, infrastructure municipale, logement social, logement abordable ou familial, réserve foncière, développement économique.
	6 501 152	Parc régional, sentier récréatif, milieu humide et milieu naturel, un parc, espace vert, terrain de jeu.
	6 501 153	Parc régional, sentier récréatif, milieu humide et milieu naturel, un parc, espace vert, terrain de jeu.
	4 968 607	Parc régional, sentier récréatif, milieu humide et milieu naturel, un parc, espace vert, terrain de jeu.

QUE le Service juridique et greffe de la Municipalité soit mandaté afin d'entreprendre toutes les procédures requises à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Copie certifiée conforme à l'original.

À Val-Morin, ce 16 juillet 2024.



Caroline Nielly, directrice générale
et greffière-trésorière